les enseignants curieux de s'informer et pour les universitaires moins familiers de la didactique de l'histoire. Ce livre se trouve donc à mi-chemin entre vulgarisation scientifique et manifeste. Les propos sont très clairement exposés et, bien qu'il s'agisse d'un recueil de textes issus de divers auteurs, l'articulation logique et la cohérence entre les chapitres sont parmi les forces de ce livre. Le fait qu'il s'agisse d'un manifeste où les auteurs exposent des prises de position ayant été précédemment défendues dans d'autres textes peut rendre cette lecture redondante pour ceux qui connaissent le domaine de la didactique de l'histoire au Québec. Toutefois, pour un lecteur extérieur ou néophyte, c'est un résumé très clair et accessible des positions défendues par ces didacticiens.

> Laurie Pageau Université Laval

Jean-François Condette, dir.

Les personnels d'inspection. Contrôler, évaluer, contrôler les enseignants. Retour sur une histoire France/Europe (XVII^e-XX^e siècle)

Rennes: Presses universitaires de Rennes, 2017. 365 pp.

Historien prolifique, Jean-François Condette vient de publier un important d'ouvrage d'histoire comparée sur les personnels d'inspection en France et dans plusieurs pays d'Europe de l'Ouest.

L'ouvrage compte deux parties distinctes : la première s'intitule La difficile affirmation du contrôle de l'État en France et ses réajustements récents (XIX^e–XX^e siècles). Elle compte dix contributions qui rendent compte de l'évolution de l'inspectorat depuis sa création en 1802. La seconde : Regards comparés européens (XVII^e-XX^e siècle), nous mène successivement dans le duché Brunswick, en Suisse, en Irlande, en Italie, en Wallonie-Bruxelles et en Angleterre.

L'ensemble est précédé d'une longue introduction de Jean-Marie Condette. Le sous-titre : Entre terrain local et logiques de l'État, précise le propos général de l'ouvrage. La conclusion, aussi de Condette, est formulée ainsi : L'art de l'ubiquité? Les mille et une facettes de l'inspection des enseignants.

On ne peut rendre compte ici de toutes les contributions de ce riche et savant ouvrage. Heureusement, la synthèse de l'introduction que complète la conclusion permet de saisir toute la complexité de l'inspectorat européen et de ses enjeux mouvants dans le temps et dans l'espace.

L'inspectorat est né en 1802 en France de la volonté de l'État de prendre en charge l'éducation. Dès lors, les enseignantes et les enseignants furent tenus de rendre des comptes aux inspecteurs qui, eux, devaient s'assurer de leur compétence et de la mise en œuvre des volontés étatiques. Un tableau rend compte de l'ensemble des documents juridiques français qui depuis les débuts ont défini les missions des inspecteurs.

Ceux-ci ne furent toutefois pas les seuls à évaluer les enseignantes et les enseignantes.

Les maires et les conseillers municipaux, les curés, les parents (tant qu'ils eurent à payer pour l'éducation de leurs enfants), y ont participé largement. Mais tout cela se fit dans « des équilibres plus ou moins durables, mais aussi plus ou moins instables » entre les pouvoirs locaux et le pouvoir de l'État représenté par les inspecteurs.

La section sur « la diversité des finalités de la venue des inspecteurs » est particulièrement intéressante. Ces finalités se déclinent de plusieurs façons dans le temps : le contrôle de la conformité aux règles fixées par l'État est bien présent, mais s'étend aussi à la moralité des maîtres. Ils sont aussi juges de leur expertise pédagogique et de leurs compétences professionnelles. Une autre dimension majeure touche la gestion des carrières qui mène ou non aux promotions. On pense ici spontanément à certaines scènes savoureuses du film La Gloire de mon père! L'inspecteur fait plus : il évalue les élèves, voire l'établissement tout entier. Enfin, il est aussi celui qui juge de la bonne administration des établissements.

J. M. Condette rend ensuite successivement compte de la diversité des corps d'inspection, de ses modalités multiples d'action, de la formation des inspecteurs, des limites de leur travail. Mais la section la plus intéressante nous paraît celle qui traite de la « crise et redéfinition de l'inspection ». En effet, on y apprend qu'aujourd'hui les inspecteurs « sont de moins en moins dans le contrôle, mais de plus en plus dans le conseil, l'animation et la formation ». Et cela s'observe dans plusieurs pays. Mais cette évolution ne va pas sans mal. En effet, les inspecteurs trouvent désormais difficile d'assumer les rôles différents qui leur sont confiés. D'où leur « ubiquité »!

En conclusion de l'ouvrage, J. M. Condette synthétise avec clarté les expériences européennes diversifiées décrites par ses contributeurs. Retenons ici quelques constats majeurs.

D'abord, écrit-il, « les fonctions d'inspections font preuve [...] d'une réelle et forte aptitude à la résistance et à l'adaptabilité, conditions de leur survie ». Second constat, la fonction s'est constituée par couche de sédimentation : elle se transforme, certes, mais par ajout. Troisièmement, au terme de son évolution historique, le contrôle des enseignants s'accompagne, à compter des années 1960 « d'une activité complémentaire de formation et de conseils pédagogiques ». Quatrièmement, l'évaluation des enseignants demeure malgré tout une « nécessité fondamentale » des systèmes éducatifs, bien que, cinquièmement, réalisée diversement. Sixièmement, les comparaisons entre les systèmes des pays révèlent la permanence des certaines questions irrésolues touchant la fonction d'inspecteurs. Enfin, dernier point, la pluralité des missions confiées aux inspecteurs touche « le vécu et le ressenti » de ceux-ci. Cette pluralité mène à ce que l'auteur appelle le « brouillage identitaire ».

Un mot s'impose ici sur la qualité générale de cet ouvrage collectif. On a affaire ici à un modèle de rigueur scientifique. Rien n'est affirmé qui ne soit justifié par des sources nombreuses, pointues même, et clairement identifiées. L'importante bibliographie, qualifiée modestement de « sommaire », impressionne aussi.

Cela dit, pour goûter pleinement la lecture de cet ouvrage, il faut mieux connaître l'histoire complexe des institutions d'éducation européenne. Ce n'est pas notre cas. Mais il y a une raison probante pour les historiens québécois et canadiens de s'y intéresser. En effet, ce volume, tant pour des raisons méthodologiques que pour le fond,

s'avérera très utile aux chercheurs d'ici qui souhaiteraient écrire l'histoire de l'inspectorat dans leurs provinces respectives. Pour ce qui est du Québec, cette histoire reste à faire. Vérification faite, il s'est écrit peu de choses sur cette institution disparue avec la mise en œuvre du rapport Parent après 1966. En quelques lignes, les commissaires ont jugé que les inspecteurs remplissaient dorénavant « un rôle périmé ». Ils ont été remplacés depuis par les conseillers pédagogiques.

L'inspecteur d'école a laissé chez les Québécois les plus âgés la mémoire de sa dictée anxiogène, mais surtout son très heureux congé! Il fera encore partie pour un temps de l'imaginaire collectif. Heureusement, la littérature préservera peut-être cette mémoire grâce à Arlete Cousture qui en a fait un personnage attachant dans son roman Les filles de Caleb et la série télévisée qu'il a inspirée.

Cela ne suffira pas. Pour éviter que la mémoire de cette institution s'estompe définitivement, il est grand temps, en s'inspirant de l'ouvrage remarquable de Jean-Marie Condette, que l'on écrive l'histoire comparée de l'inspectorat scolaire dans chacune des provinces du Canada.

> Jean-Pierre Proulx Université de Montréal

Matthew Hayday So They Want Us to Learn French: Promoting and Opposing Bilingualism in English-Speaking Canada

Vancouver: UBC Press, 2016. 364 pp.

Since the late 1960s, the Canadian federal government has committed itself to a policy of bilingualism involving both legislative and educational reforms to promote the French language in English Canada. In Matthew Hayday's So They Want Us to Learn French: Promoting and Opposing Bilingualism in English-Speaking Canada, the author goes beyond the policy-making processes of legislators to examine the role of other players, most notably parents, senior bureaucrats, conspiracy theorists, and anti-bilingualism crusaders in the debate over the promotion of French as an official language. What emerges is a complex amalgam of community leaders harbouring competing visions of the true meaning of Canadian identity as it pertains to the policy of official bilingualism.

Much of Hayday's work focuses on the emergence of the Canadian Parents for French as a social movement to promote the launch of French immersion classes. The author highlights the close relationship between this grassroots parents' movement and the Department of the Secretary of State. Indeed, Hayday notes the presence of the first Official Languages Commissioner, Keith Spicer, at the founding convention of the Canadian Parents for French and the subsequent provision of federal subsidies to finance its operations and initiatives. No such funding was provided to the grassroots movements that opposed the Official Languages Act and